

Siège : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	78
Présents	:	70
Présents et représentés	:	75
Votants	:	75

Le mercredi 31 mars 2021, le Conseil communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre en date du jeudi 25 mars 2021, s'est réuni à 19h00, sous la présidence de Monsieur Grégoire de LASTEYRIE, à ORSAY, en visio-conférence.

DELEGUES PRESENTS

Madame Stéphanie	GUEU-VIGUIER	Commune de Ballainvilliers	
Madame Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette	
Monsieur Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette	
Monsieur Olivier	BOUCHE	Commune de Chilly-Mazarin	
Monsieur Jean-Pierre	CRUSE	Commune de Chilly-Mazarin	A partir du point 7
Madame Karine	GREMION	Commune de Chilly-Mazarin	A partir du point 21
Monsieur Dominique	LACAMBRE	Commune de Chilly-Mazarin	
Madame Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin	A partir du point 5
Madame Muriel	DORLAND	Commune d'Epinay-sur-Orge	
Madame Corinne	BAIRRAS	Commune d'Epinay-sur-Orge	
Monsieur Vincent	GALLET	Commune d'Epinay-sur-Orge	
Monsieur Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette	
Monsieur Alain	FAUBEAU	Commune de Gif-sur-Yvette	
Madame Catherine	LANSIART	Commune de Gif-sur-Yvette	A partir du point 20
Madame Caroline	LAVARENNE	Commune de Gif-sur-Yvette	A partir du point 20
Madame Florence	NOIROT	Commune de Gif-sur-Yvette	
Madame Lucie	SELLEM	Commune de Gometz-le-Châtel	
Madame Nathalie	FRANCESETTI	Commune d'Igny	

Monsieur	Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny	
Monsieur	Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois	
Monsieur	Clovis	CASSAN	Commune des Ulis	
Monsieur	Lodovico	CASSINARI	Commune des Ulis	
Madame	Sarah	JAUBERT	Commune des Ulis	
Monsieur	Gabriel	LAUMOSNE	Commune des Ulis	
Madame	Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis	
Monsieur	Christian	LARDIERE	Commune de Linas	
Monsieur	Stéphane	DELAGNEAU	Commune de Longjumeau	
Madame	Catherine	GAILLARD	Commune de Longjumeau	
Madame	Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau	
Madame	Alexia	PERRIN	Commune de Longjumeau	Du point 1 au point 20
Monsieur	Bernard	XAVIER	Commune de Longjumeau	
Madame	Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis	
Monsieur	Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis	
Madame	Caroline	CAILLEAU	Commune de Massy	
Monsieur	Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy	Du point 1 au point 21
Monsieur	Roger	DEL NEGRO	Commune de Massy	
Madame	Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy	
Madame	Hélène	BACH	Commune de Massy	
Monsieur	Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy	
Monsieur	Pierre	OLLIER	Commune de Massy	A partir du point 7
Madame	Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy	
Monsieur	Franck	ROUGEAU	Commune de Massy	
Monsieur	Hakim	SOLTANI	Commune de Massy	
Madame	Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry	
Monsieur	Didier	PERRIER	Commune de Nozay	
Madame	Martine	CHARVIN	Commune d'Orsay	
Madame	Elisabeth	DELAMOYE	Commune d'Orsay	
Monsieur	Philippe	ESCANDE	Commune d'Orsay	
Monsieur	David	ROS	Commune d'Orsay	
Monsieur	Laurent	CARO	Commune de Palaiseau	
Monsieur	Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau	
Monsieur	Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau	
Monsieur	Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau	
Madame	Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau	
Madame	Shirley	LEGRAND	Commune de Palaiseau	
Madame	Delphine	PERSON	Commune de Palaiseau	

Madame Catherine	VITTECOQ	Commune de Palaiseau	
Monsieur Michel	SENOT	Commune de Saclay	
Monsieur Stéphane	BAZILE	Commune de Saulx-les-Chartreux	
Monsieur Bernard	GLEIZE	Commune de Vauhallan	
Madame Karine	CASAL DIT ESTEBAN	Commune de Verrières-le-Buisson	
Monsieur Vincent	HULIN	Commune de Verrières-le-Buisson	A partir du point 20
Monsieur Jean-Paul	MORDEFROID	Commune de Verrières-le-Buisson	A partir du point 7
Monsieur François Guy	TRÉBULLE	Commune de Verrières-le-Buisson	
Monsieur Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette	
Madame Nathalie	PLUMAIL	Commune de Villebon-sur-Yvette	
Monsieur Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust	
Monsieur Guillaume	VALOIS	Commune de Villiers-le-Bâcle	
Monsieur Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous	Du point 1 au point 20

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

Madame Michèle FRERET donne pouvoir à Monsieur Mustapha MARROUCHI

Madame Françoise FERNANDES donne pouvoir à Monsieur Richard TRINQUIER

Monsieur Jean-Paul MORDEFROID donne pouvoir à Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN Du point 1 au point 6

Monsieur Claude PONS donne pouvoir à Madame Isabelle KLJAJIC

Monsieur Nicolas SAMSOEN donne pouvoir à Monsieur Pierre OLLIER

DELEGUES ABSENTS

Monsieur Christian	LECLERC	Commune de Champlan
Monsieur Pierre-Alexandre	MOURET	Commune de Saint-Aubin
Monsieur Mokhtar	SADJI	Commune de Palaiseau

Secrétaire de séance : Monsieur David ROS

Soit 63 délégués présents et 67 délégués présents et représentés de l'ouverture de la séance au point 4.

Soit 64 délégués présents et 68 délégués présents et représentés du point 5 au point 6.

Soit 67 délégués présents et 71 délégués présents et représentés du point 7 au point 19.

Soit 70 délégués présents et 74 délégués présents et représentés au point 20.

Soit 69 délégués présents et 72 délégués présents et représentés au point 21.

Soit 68 délégués présents et 71 délégués présents et représentés du point 22 jusqu'à la fin de la séance.

1 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2020

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. ADOPTE le procès-verbal de séance du Conseil communautaire du 16 décembre 2020.

2 - MODIFICATION DES STATUTS : CHANGEMENT D'ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. ADOPTE les statuts tels que présentés en annexe ;
2. DEMANDE à ce que l'arrêté préfectoral à venir portant adoption des statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay précise une entrée en vigueur des statuts au 1^{er} juillet 2021 ;
3. DEMANDE aux Conseils municipaux des communes membres de bien vouloir délibérer sur ces propositions dans le délai de 3 mois à compter de la notification de la présente délibération et des statuts annexés.

3 - COMMISSIONS THÉMATIQUES : DÉSIGNATION DE MEMBRES SUITE À DÉMISSIONS

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. ABROGE la délibération n°2020-434 du Conseil communautaire du 16 décembre 2021 ;
2. DECIDE de procéder à un vote à main levée pour la désignation des membres des commissions ;
3. DECLARE élus et ARRETE la liste et la composition des commissions de la Communauté d'agglomération désignées comme suit :

Commission n°1 : « Aménagement et Attractivité territoriale, Urbanisme, Logement, PLH, Politique de la ville, Gens du voyage »

VILLES	NOM	PRENOM
BALLAINVILLIERS	VIVIEN	Marc
BURES-SUR-YVETTE	BODIOT	Jean-Marc
CHAMPLAN	DA SILVA	Paul
CHILLY-MAZARIN	PROPONET	Christian
EPINAY-SUR-ORGE	DORLAND	Muriel
	BAIRRAS	Corinne
GIF-SUR-YVETTE	CAUCHETIER	Yann
GOMETZ-LE-CHÂTEL	GAUDART	Franck
IGNY	MALOIZEL	Marie-Laure
LA VILLE DU BOIS	MEUR	Jean-Pierre
LES ULIS	LE POUL	Annick
LINAS	RODARI	Philippe
LONGJUMEAU	XAVIER	Bernard
MARCOUSSIS	GREZE	Emmanuelle
MASSY	SAMSOEN	Nicolas
	BACH	Hélène
MONTLHERY	GAUCHET	Jacques
NOZAY	FOURNES	Christian
ORSAY	DEAMOYE	Elisabeth
PALAISEAU	COSTI	Pierre
	CARO	Laurent
SACLAY	SENOT	Michel
SAINT-AUBIN	BLIN	Serge
SAULX-LES-CHARTREUX	MAGINELLE	Anaïs
VAUHALLAN	SHATER	Geneviève
VERRIERES-LE-BUISSON	LAGORCE	Christine
VILLEBON-SUR-YVETTE	THORE	Bertrand
VILLEJUST	PELISSERO	Richard
VILLIERS-LE-BÂCLE	CAZALA	Charlotte
WISSOUS	BOULEY	Dominique

Commission n°2 : «Développement économique, Recherche, Innovation, Emploi, Insertion, Commerces et artisanat, Accompagnement à l'entrepreneuriat, Economie circulaire, Très Haut débit »

VILLES	NOM	PRENOM
BALLAINVILLIERS	FARGEOT	Marie-Claude
BURES-SUR-YVETTE	VIGIER	Jean-François
	PREVOT	Cécile
CHAMPLAN	ALVES MONTEIRO	Antonio
CHILLY-MAZARIN	REZGUI	Rafika
	RICCARDI	David
EPINAY-SUR-ORGE	MARCHAU	Olivier
GIF-SUR-YVETTE	NOIROT	Florence
	SOULEZ	Emilie
GOMETZ-LE-CHÂTEL	DE ALMEIDA	José
IGNY	FRASCARIA	Kareen
LA VILLE DU BOIS	ARNOULD-LAURENT	Robert
LES ULIS	M'HENNI	Délila
	MARHUENDA	Françoise
LINAS	TANNEVEAU	Jean-Jacques
LONGJUMEAU	LEQUIN	Jean-Louis
MARCOUSSIS	GUILLAUME	Gilles
MASSY	NIANG	Hawa
	KRIBI-ROMDHANE	Hella
	ROUGEAU	Franck
MONTLHERY	KLAJIC	Isabelle
NOZAY	PERRIER	Didier
	LE BLEVEC	Fabien
ORSAY	ROS	David
	SAUSSOL	David
PALaiseau	VITTECOQ	Catherine
SACLAY	BERNARD	Nelly
SAINT-AUBIN	BEAUCHENE	Pascale
SAULX-LES-CHARTREUX	LAFOND	Luc
VAUHALLAN	NAWROCKI	Pascal
VERRIERES-LE-BUISSON	DOSSMANN	Gérard
VILLEBON-SUR-YVETTE	FONTENAILLE	Dominique
VILLEJUST	TRICKOVSKI	Igor
VILLIERS-LE-BÂCLE	RADUREAU	Guillaume
WISSOUS	VANNSON	Frédéric

Commission n°3 : « Plan Climat-Air-Energie Territorial, Développement durable, Biodiversité, Assainissement, Eau, Déchets »

VILLES	NOM	PRENOM
BALLAINVILLIERS	VIVIEN	Marc
BURES-SUR-YVETTE	VIGIER	Jean-François
	CROIZILLE	Sandrine
CHAMPLAN	LECLERC	Christian
CHILLY-MAZARIN	GREMION	Karine
EPINAY-SUR-ORGE	PANZANI	Sylvie
GIF-SUR-YVETTE	GARSUAULT	Philippe
GOMETZ-LE-CHÂTEL	CAHAREL	Brice
IGNY	METIVIER	Marine
LA VILLE DU BOIS	BERCHON	Anne
LES ULIS	JAUBERT	Sarah
LINAS	LE MANACH	Sandrine
LONGJUMEAU	GELOT	Sandrine
	DELAGNEAU	Stéphane
MARCOUSSIS	ROISIN	Sonia
MASSY	PHLIPPOTEAU	Elisabeth
	CAILLEAU	Caroline
MONTLHERY	GUILLOCHON	Béatrice
NOZAY	FOURNES	Christian
ORSAY	ESCANDE	Philippe
PALaiseau	PERSON	Delphine
SACLAY	MAJEUX	Claude
SAINT-AUBIN	BALTHAZARD	Françoise
SAULX-LES-CHARTREUX	MONIN	Carole
VAUHALLAN	GLEIZE	Bernard
	DUMAS	Dominique
VERRIERES-LE-BUISSON	MORDEFROID	Jean-Paul
	HULIN	Vincent
VILLEBON-SUR-YVETTE	PLUMAIL	Nathalie
VILLEJUST	CAMBON	Pierre
VILLIERS-LE-BÂCLE	JAMAGNE	Véronique
WISSOUS	TOULY	Jean-Luc

Commission n°4 : « Finances, Ressources Humaines, Politiques contractuelles »

VILLES	NOM	PRENOM
BALLAINVILLIERS	GUEU-VIGUIER	Stéphanie
BURES-SUR-YVETTE	DEBONNE	Christophe
CHAMPLAN	REY	Jean-Michel
CHILLY-MAZARIN	LACAMBRE	Dominique
EPINAY-SUR-ORGE	DORLAND	Muriel
	CASTAINGS	Laurence
GIF-SUR-YVETTE	ZIGNA	Pierre-Yves
GOMETZ-LE-CHÂTEL	GAUDART	Franck
IGNY	DURO	Frédérique
LA VILLE DU BOIS	ERNOUL	Guy
LES ULIS	CASSINARI	Lodovico
LINAS	DJANY	Alzina
LONGJUMEAU	PERRIN	Alexia
MARCOUSSIS	CAUET	Jérôme
MASSY	DELAHAYE	Vincent
MONTLHERY	DURAND	Denis
NOZAY	VIVIEN	Caroline
ORSAY	CHARVIN	Martine
PALaiseau	PAILLET	Hervé
SACLAY	LABOMME	Thierry
SAINT-AUBIN	MOURET	Pierre-Alexandre
	JULIENNE	Benoit
SAULX-LES-CHARTREUX	BABOUCHE	Flora
VAUHALLAN	PAIN	Vincent
VERRIERES-LE-BUISSON	DOSSMANN	Gérard
VILLEBON-SUR-YVETTE	DA SILVA	Victor
VILLEJUST	ARMAND-BARBAZA	Sylvie
VILLIERS-LE-BÂCLE	VALOIS	Guillaume
WISSOUS	GALLANT	Florian

Commission n°5 : « Schéma de mutualisation, Services mutualisés »

VILLES	NOM	PRENOM
BALLAINVILLIERS	GUEU-VIGUIER	Stéphanie
BURES-SUR-YVETTE	BODIOT	Jean-Marc
CHAMPLAN	REY	Jean-Michel
CHILLY-MAZARIN	MICHON	Marie-Hélène
EPINAY-SUR-ORGE	GALLET	Vincent
GIF-SUR-YVETTE	FAURIAUX	Christine
GOMETZ-LE-CHÂTEL	SELLEM	Lucie
IGNY	TODESCHINI	Nicole
LA VILLE DU BOIS	ERNOUL	Guy
LES ULIS	CASSINARI	Lodovico
LINAS	RODARI	Philippe
LONGJUMEAU	KREISS	Christophe
MARCOUSSIS	DELAITRE	Catherine
MASSY	BRODU	Anne
MONTLHERY	DUJARDIN	Christian
NOZAY	TOULLIER	Denis
ORSAY	CHARVIN	Martine
PALaiseau	LEDOUX	Véronique
SACLAY	RAIMOND	Eric
SAINT-AUBIN	JULIENNE	Benoit
SAULX-LES-CHARTREUX	GLEYE	Marie-Dominique
VAUHALLAN	PAIN	Vincent
VERRIERES-LE-BUISSON	CASAL DIT ESTEBAN	Karine
VILLEBON-SUR-YVETTE	ABADIE MARTEIL	Claire
VILLEJUST	ARMAND-BARBAZA	Sylvie
VILLIERS-LE-BÂCLE	VALOIS	Guillaume
WISSOUS	SÉGUIN	Pierre

Commission n°6 : « Affaires sociales, Santé, Egalité femme-homme »

VILLES	NOM	PRENOM
BALLAINVILLIERS	VARFOLOMEIEFF	Dominique
BURES-SUR-YVETTE	BODIN	Anne
CHAMPLAN	VERCAIGNE	Patricia
CHILLY-MAZARIN	LE PALUD	Sylvie
EPINAY-SUR-ORGE	MARTIN	Christiane
GIF-SUR-YVETTE	LAVARENNE	Caroline
GOMETZ-LE-CHÂTEL	BOISSEAU-BRETECHER	Cécile
IGNY	GORSY	Paulette
LA VILLE DU BOIS	KARNAY	Marie-Claude
LES ULIS	LAUMOSNE	Gabriel
LINAS	BERNARD-GUERINOT	Corinne
LONGJUMEAU	GAILLARD	Catherine
MARCOUSSIS	GREZE	Emmanuelle
MASSY	DEL NEGRO	Roger
	LAQUES	Bouchra
MONTLHERY	TRUNSARD	Colette
NOZAY	FEILLAULT	Patrice
ORSAY	CHARVIN	Martine
PALaiseau	MONNOT	Virgile
SACLAY	SZYMKOWIAK	Chantal
SAINT-AUBIN	BALTHAZARD	Françoise
SAULX-LES-CHARTREUX	CARIS	Muriel
VAUHALLAN	MUSY	Olivier
VERRIERES-LE-BUISSON	ROQUAIN	Elisabeth
VILLEBON-SUR-YVETTE	ROUSSEAU	Dominique
VILLEJUST	ARMAND	Isabelle
VILLIERS-LE-BÂCLE	VITTAZ	Anne
WISSOUS	TRINQUIER	Richard
	FERNANDES	Françoise

Commission n°7 : «Vie de campus, Jeunesse, Sport, Culture, Vie associative »

VILLES	NOM	PRENOM
BALLAINVILLIERS	CRABIÉ	Thierry
BURES-SUR-YVETTE	BESOMBES	Irène
CHAMPLAN	OSTYN	Valérie
CHILLY-MAZARIN	CRUSE	Jean-Pierre
EPINAY-SUR-ORGE	FABBRO	Nathan
GIF-SUR-YVETTE	CAUCHETIER	Yann
	BAUDART	Laura
GOMETZ-LE-CHÂTEL	DUCHEMIN	Cécile
IGNY	VIGOUROUX	Francisque
	CHARPENTIER	Claire
LA VILLE DU BOIS	PEUREUX	Martine
LES ULIS	CHARPENTIER	Servane
LINAS	LARDIERE	Christian
	BRIANT	Geoffrey
LONGJUMEAU	MARTIN	Jérémy
MARCOUSSIS	BOETE	Sandrine
MASSY	OLLIER	Pierre
	FRERET	Michèle
MONTLHERY	KLJAJIC	Isabelle
	ARAUJO	Stéphane
NOZAY	RENAUD	Laurence
ORSAY	DELAMOYE	Elisabeth
PALaiseAU	LEGRAND	Shirley
SACLAY	SENOT	Michel
SAINT-AUBIN	LAUNET	Marie-France
SAULX-LES-CHARTREUX	SEELIG	Alexandre
VAUHALLAN	LEMARIE	Lina
VERRIERES-LE-BUISSON	TREBULLE	François Guy
	TIXIER	Ian
VILLEBON-SUR-YVETTE	DBILI	Sabrina
VILLEJUST	TRICKOVSKI	Igor
VILLIERS-LE-BÂCLE	MAQUET	Nadia
WISSOUS	GARNIER	Gilles

Commission n°8 : « Mobilité, Vélo, Voirie, Agriculture, Bâtiment, Patrimoine »

VILLES	NOM	PRENOM
BALLAINVILLIERS	VIVIEN	Marc
BURES-SUR-YVETTE	DROCHON	Yvon
CHAMPLAN	PINABEL	Bruno
CHILLY-MAZARIN	PROPONET	Christian
EPINAY-SUR-ORGE	DORLAND	Muriel
	RICHARD	Annick
GIF-SUR-YVETTE	FAUBEAU	Alain
GOMETZ-LE-CHÂTEL	SELLEM	Lucie
	DE ALMEIDA	José
IGNY	FRANCESETTI	Nathalie
LA VILLE DU BOIS	CARRE	Jacky
LES ULIS	CASSAN	Clovis
	JAUBERT	Sarah
LINAS	LANGLOIS	Patrice
LONGJUMEAU	XAVIER	Bernard
MARCOUSSIS	THOMAS	Olivier
	LEGRAND	Sylvain
MASSY	SOLTANI	Hakim
MONTLHERY	DELMON	Yannick
NOZAY	TOULLIER	Denis
ORSAY	ESCANDE	Philippe
PALaiseAU	CORDIER	Gilles
SACLAY	FOURGEAUD	Serge
SAINT-AUBIN	BALTHAZARD	Françoise
SAULX-LES-CHARTREUX	AUGER	Christian
VAUHALLAN	DUMAS	Dominique
VERRIERES-LE-BUISSON	MILLET	Didier
VILLEBON-SUR-YVETTE	FAURE	Patrick
VILLEJUST	LAURENT	Valéry
VILLIERS-LE-BÂCLE	GILBON	Patrice
WISSOUS	GUYOT	Corinne

Commission n°9 : « Rayonnement international, Marketing territorial, Tourisme »

VILLES	NOM	PRENOM
BALLAINVILLIERS	FARGEOT	Marie-Claude
BURES-SUR-YVETTE	POIRIER	Arnaud
CHAMPLAN	OSTYN	Valérie
CHILLY-MAZARIN	REZGUI	Rafika
EPINAY-SUR-ORGE	Pas de proposition de la ville	
GIF-SUR-YVETTE	FASOLIN	Thierry
GOMETZ-LE-CHÂTEL	SOREL	Isabelle
IGNY	LECLERCQ	Patricia
LA VILLE DU BOIS	LAVRENTIEFF	Dimitri
LES ULIS	RIBEIRO	Emilia
LINAS	DAVID	Dominique
LONGJUMEAU	GELOT	Sandrine
	BEGUIN	Julie
MARCOUSSIS	ROYER	Christophe
MASSY	MARROUCHI	Mustapha
MONTLHERY	DA SILVA REBELO	Alexandra
NOZAY	RENAUD	Laurence
ORSAY	DELAHOYE	Elisabeth
PALaiseau	SADJI	Mokhtar
SACLAY	RAKOTOARISON	Sylvain
SAINT-AUBIN	GUILLAN	Dominique
SAULX-LES-CHARTREUX	BAZILE	Stéphane
VAUHALLAN	NAWROCKI	Pascal
VERRIERES-LE-BUISSON	CASAL DIT ESTEBAN	Karine
VILLEBON-SUR-YVETTE	MARIE	Nicole
VILLEJUST	TRICKOVSKI	Igor
VILLIERS-LE-BÂCLE	JAMAGNE	Véronique
WISSOUS	GASPARD	Stéphanie

4 - LONGJUMEAU : CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS RELATIVE À L'UTILISATION DE L'ENVELOPPE D'INVESTISSEMENT LIÉE AUX ENJEUX DES CONTRATS DE VILLE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE les termes de la convention de fonds de concours relative à la participation 2021 de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay au titre de l'enveloppe investissement Politique de la Ville du PFFS avec la commune de Longjumeau, pour la mobilisation d'une partie de l'enveloppe dédiée ;
2. AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention de fonds de concours ci-annexée avec la commune de Longjumeau, ses éventuels avenants ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;
3. DIT que les crédits nécessaires de 30 811 € sont inscrits au budget communautaire de l'exercice en cours.

5 - SYNDICAT MIXTE ORGE-YVETTE-SEINE : ADHÉSION DE TROIS ENTITÉS

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE l'adhésion au Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine de la commune d'Epinay-sous-Sénart ;
2. APPROUVE l'adhésion au Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine de l'Etablissement Public Territorial 12 (EPT 12) Grand Orly Seine Bièvre ;
3. APPROUVE l'adhésion au Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de la Région d'Arpajon (SIEGRA) pour le compte de ses treize communes membres ;
4. MANDATE le Président du Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine pour solliciter Messieurs les préfets de l'Essonne et du Val-de-Marne afin d'arrêter, en conséquence, le nouveau périmètre du SMOYS par arrêté inter-préfectoral.

6 - SYNDICAT MIXTE ORGE-YVETTE-SEINE : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ENERGIE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

1. DECIDE à l'unanimité de procéder à un vote à main levée pour la désignation d'un représentant pour siéger au sein de la Commission Consultative Paritaire de l'Energie du Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine ;
2. DESIGNER M. Gilbert PIANTONI en tant que représentant de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay au sein de la Commission Consultative Paritaire de l'Energie du Syndicat Mixte Orge-Yvette-Seine.

ADOPTÉE par 67 VOIX POUR

Pas pris part au vote : Monsieur Laurent CARO

7 - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

1. ADOPTE par chapitre le Budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Recettes de fonctionnement

BP 2021

(en €)

70 - Produit des services	3 843 165,22
73 - Impôts et taxes	152 636 015,00
74 - Dotations et participations	58 618 191,92
75 - Autres produits de gestion courante	375 743,09
13 - Atténuations de charges	472 864,25
Total des recettes de gestion courante	215 945 979,48
76 - Produits financiers	38 401,00
77 - Produits exceptionnels	20 000,00
Total recettes réelles	216 004 380,48
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	2 400,00
Total recettes d'ordre	2 400,00
002 - Resultat reporté de fonctionnement	0,00
Total recettes	216 006 780,48

Dépenses de fonctionnement

BP 2021

(en €)

011 - Charges à caractère général	28 147 957,48
012 - Charges de personnel	29 895 015,16
014 - Atténuation de produits	137 830 937,00
65 - Autres charges de gestion courante	4 217 034,70
Total des dépenses de gestion courante	200 090 944,34
66 - Frais financiers	1 725 335,20
67 - Charges exceptionnelles	1 455 437,91
Total dépenses réelles	203 271 717,45
023 - virement à la section d'investissement	5 720 063,03
042 - opérations d'ordre de transfert entre sections	7 015 000,00
Total dépenses d'ordre	12 735 063,03
Total dépenses	216 006 780,48

Recettes d'investissement (en €)

BP 2021

13 - Subventions d'investissement	16 626 370,10
16 - Emprunts et dettes assimilées	62 530 169,23
Total des recettes d'équipement	79 156 539,33
10 - Dotations, fonds et réserves hors 1068	9 000 000,00
27 - Autres immobilisations financières	1 717 359,00
Total des recettes financières	10 717 359,00
45823 - operation sous mandat Bures sur yvette	100 000,00
45824 - operation sous mandat Igny	150 000,00
45825 - operation sous mandat la Ville du bois	50 000,00
45826 - operation sous mandat Saclay	10 000,00
45827 - operation sous mandat Villejust	20 000,00
45828 - operation sous mandat Ballainvilliers	20 000,00
45829 - operation sous mandat Epinay	10 000,00
458210 - operation sous mandat Gif sur Yvette	10 000,00
458211 - operation sous mandat Cometz	10 000,00
458212 - operation sous mandat Saulx les Chartreux	40 000,00
458213 - operation sous mandat Vauhallaen	10 000,00
458214 - operation sous mandat Villiers le Bâcle	10 000,00
458215 - operation sous mandat Orsay	15 000,00
458216 - operation sous mandat Chilly	50 000,00
458217 - operation sous mandat Saint Aubin	10 000,00
458218 - operation sous mandat Wissous	10 000,00
458219 - operation sous mandat Linas	30 000,00
458220 - operation sous mandat Verrières	50 000,00
458221 - operation sous mandat CRI Palaiseau	1 200 000,00
458223 - operation sous mandat Champlan	10 000,00
458225 - operation sous mandat Les Ulis	100 000,00
458226 - operation sous mandat Longjumeau	100 000,00
458227 - operation sous mandat Marcoussis	10 000,00
458228 - operation sous mandat Massy	10 000,00
458229 - operation sous mandat Montlhery	10 000,00
458230 - operation sous mandat Nozay	10 000,00
458231 - operation sous mandat Palaiseau	10 000,00
458232 - operation sous mandat Vilebon	10 000,00
458233 - operation sous mandat medecins du travail	148 210,00
Total des opérations sous-mandat (chap 4582.)	2 223 210,00
Total recettes réelles	92 097 108,33
021 - Virement de la section de fonctionnement	5 720 063,03
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 015 000,00
041 - Opérations patrimoniales	1 715 740,00
Total recettes d'ordre	14 450 803,03
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
Total recettes	106 547 911,36

Dépense d'investissement (en €)	BP 2021
20 - Immobilisations incorporelles	2 353 900,45
204 - Subv. d'équipement versées	14 568 359,43
21 - Immobilisations corporelles	18 724 663,95
23 - Immobilisations en cours	24 571 055,19
Opération d'équipement n°10 - voirie Gometz	250 171,74
Opération d'équipement n°11 - voirie Gny	2 345 023,66
Opération d'équipement n°12 - voirie Orsay	798 648,30
Opération d'équipement n°13 - voirie Palaiseau	2 507 958,79
Opération d'équipement n°14 - voirie Saclay	838 149,90
Opération d'équipement n°15 - voirie Saint Aubin	236 576,37
Opération d'équipement n°16 - voirie Villiers le Bâcle	126 056,74
Opération d'équipement n°17 - voirie de Bures sur Yvette	1 385 507,97
Opération d'équipement n°18 - voirie de Gif-sur-Yvette	1 788 791,88
Opération d'équipement n°19 - voirie des Ulis	6 987 915,25
Opération d'équipement n°20 - voirie Vauhallan	172 271,96
Opération d'équipement n°30 - voirie Ballainvilliers	1 224 042,72
Opération d'équipement n°31 - voirie La Ville du Bois	325 091,28
Opération d'équipement n°32 - voirie Linas	473 201,07
Opération d'équipement n°33 - voirie Longjumeau	1 485 643,41
Opération d'équipement n°34 - voirie Nozay	593 336,61
Opération d'équipement n°35 - voirie Villebon	4 141 752,38
Total des dépenses d'équipement	86 210 138,09
16 - Emprunts et dettes assimilées	11 942 698,66
27 - Autres immobilisations financières	4 452 001,61
Total des dépenses financières	16 394 700,27
45813 - opération sous mandat Bures sur Yvette	100 000,00
45814 - opération sous mandat Gny	150 000,00
45815 - opération sous mandat La Ville du Bois	50 000,00
45816 - opération sous mandat Saclay	10 000,00
45817 - opérations sous mandat Villeust	20 000,00
45818 - opérations sous mandat Ballainvilliers	20 000,00
45819 - opérations sous mandat Epinay	10 000,00
458110 - opérations sous mandat Gif sur Yvette	10 000,00
458111 - opérations sous mandat Gometz	10 000,00
458112 - opérations sous mandat Saulx les Chartreux	40 000,00
458113 - opérations sous mandat Vauhallan	10 000,00
458114 - opérations sous mandat Villiers le Bâcle	10 000,00
458115 - opérations sous mandat Orsay	15 000,00
458116 - opérations sous mandat Chilly	50 000,00
458117 - opérations sous mandat Saint Aubin	10 000,00
458118 - opérations sous mandat Wissous	10 000,00
458119 - opérations sous mandat Linas	30 000,00
458120 - opérations sous mandat Vernières	50 000,00
458121 - opérations sous mandat CRI Palaiseau	1 200 000,00
458123 - opération sous mandat Champlan	10 000,00
458125 - opération sous mandat Les Ulis	100 000,00
458126 - opération sous mandat Longjumeau	100 000,00
458127 - opération sous mandat Marcoussis	10 000,00
458128 - opération sous mandat Massy	10 000,00
458129 - opération sous mandat Montlhéry	10 000,00
458130 - opération sous mandat Nozay	10 000,00
458131 - opération sous mandat Palaiseau	10 000,00
458132 - opération sous mandat Villebon	10 000,00
458133 - opération sous mandat médiane travail	148 210,00
Total des opérations sous-mandat	2 223 210,00
Total dépenses réelles	104 020 048,36
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 400,00
041 - Opérations patrimoniales	1 715 740,00
Total dépenses d'ordre	1 718 140,00
001 - Résultat reporté d'investissement	0,00
1060 - Excédents de fonctionnement capitalisés	1 723,00
Total dépenses	106 547 911,36

ADOPTÉE par 64 VOIX POUR

2 CONTRE : Madame Françoise FERNANDES, Monsieur Richard TRINQUIER

5 ABSTENTIONS : Monsieur Gabriel LAUMOSNE, Monsieur Roger DEL NEGRO, Madame Hella KRIBI-ROMDHANE, Monsieur Philippe ESCANDE, Monsieur Laurent CARO

8 - VOTE DES TAUX 2021 - FISCALITÉ DIRECTE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- 1- DECIDE de maintenir les taux 2020 pour l'année 2021 à savoir :
 - a. La Cotisation foncière des entreprises (CFE) à 23,47 % ;
 - b. La Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) à 0,42 % ;
 - c. La Taxe foncière sur les propriétés foncières non bâties (TFNB) à 3,13 %.
- 2- DECIDE de continuer d'appliquer les intégrations fiscales progressives sur une durée de 12 ans :
 - a. du taux de Cotisation foncière des entreprises (CFE) pour l'ensemble du territoire de la Communauté Paris-Saclay ;
 - b. de la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) pour les territoires de l'ex CAPS et de l'ex CAEE.

9 - REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS 2020 - BUDGETS ANNEXES

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. BUDGET AMENAGEMENT

- a. ARRETE par anticipation du compte administratif les résultats de clôture de l'exercice 2020 de la manière suivante :

	Aménagement
Recettes 2020	3 319 611,40
Dépenses 2020	3 328 604,53
Résultat 2019 reporté	- 43 325,91
Solde de fonctionnement 2020	- 52 319,04
Recettes 2020	3 171 822,32
Dépenses 2020	3 255 587,19
Résultat 2019 reporté	3 015 687,83
Solde d'investissement 2020 (A)	2 931 922,96
RAR recettes 2020 sur 2021	-
RAR dépenses 2020 sur 2021	-
Solde des RaR (B)	-
Solde de financement A+B	2 931 922,96

- b. AFFECTE les résultats de clôture de l'exercice 2020 pour le budget annexe de la manière suivante :

Affectation du résultat	
Aménagement	
Résultat de fonctionnement reporté	- 52 319,04
Résultat d'investissement reporté	2 931 922,96
Excédent de fonctionnement capitalisé	-

2. BUDGET PEPINIÈRES

- a. ARRETE par anticipation du compte administratif les résultats de clôture de l'exercice 2020 de la manière suivante :

Pépinières	
Recettes 2020	663 744,99
Dépenses 2020	616 318,50
Résultat 2019 reporté	25 503,63
Solde de fonctionnement 2020	72 930,12
Recettes 2020	33 883,06
Dépenses 2020	43 081,20
Résultat 2019 reporté	53 785,66
Solde d'investissement 2020 (A)	44 587,52
RAR recettes 2020 sur 2021	-
RAR dépenses 2020 sur 2021	41 153,95
Solde des RaR (B)	- 41 153,95
Solde de financement A+B	3 433,57

- b. AFFECTE les résultats de clôture de l'exercice 2020 pour le budget annexe de la manière suivante :

Affectation du résultat	
Pépinières	
Résultat de fonctionnement reporté	72 930,12
Résultat d'investissement reporté	44 587,52
Excédent de fonctionnement capitalisé	-

3. BUDGET EAU POTABLE

- a. ARRETE par anticipation du compte administratif les résultats de clôture de l'exercice 2020 de la manière suivante :

Eau potable	
Recettes 2020	1 916 599,39
Dépenses 2020	835 749,86
Résultat 2019 reporté	927 502,49
Solde de fonctionnement 2020	2 008 352,02
Recettes 2020	1 027 350,00
Dépenses 2020	2 455 057,78
Résultat 2019 reporté	- 144 574,58
Solde d'investissement 2020 (A)	- 1 572 282,36
RAR recettes 2020 sur 2021	2 000 000,00
RAR dépenses 2020 sur 2021	818 894,10
Solde des RaR (B)	1 181 105,90
Solde de financement A+B	- 391 176,46

- b. AFFECTE les résultats de clôture de l'exercice 2020 pour le budget annexe de la manière suivante :

Eau potable	
Résultat de fonctionnement reporté	1 617 175,56
Résultat d'investissement reporté	- 1 572 282,36
Excédent de fonctionnement capitalisé	391 176,46

4. BUDGET GEMAPI

- a. ARRETE par anticipation du compte administratif les résultats de clôture de l'exercice 2020 de la manière suivante :

GEMAPI	
Recettes 2020	5 050 936,70
Dépenses 2020	5 053 414,52
Résultat 2019 reporté	71 776,78
Solde de fonctionnement 2020	69 298,96
Recettes 2020	-
Dépenses 2020	-
Résultat 2019 reporté	-
Solde d'investissement 2020 (A)	-
RAR recettes 2020 sur 2021	-
RAR dépenses 2020 sur 2021	-
Solde des RaR (B)	-
Solde de financement A+B	-

- b. AFFECTE les résultats de clôture de l'exercice 2020 pour le budget annexe de la manière suivante :

GEMAPI	
Affectation du résultat	
Résultat de fonctionnement reporté	69 298,96
Résultat d'investissement reporté	-
Excédent de fonctionnement capitalisé	-

5. BUDGET ASSAINISSEMENT - NON ASSUJETTI A LA TVA

- a. ARRETE par anticipation du compte administratif les résultats de clôture de l'exercice 2020 de la manière suivante :

Assainissement - Non assujetti à la TVA	
Recettes 2020	1 667 375,82
Dépenses 2020	480 091,95
Résultat 2019 reporté	-
Solde de fonctionnement 2020	1 187 283,87
Recettes 2020	500 000,00
Dépenses 2020	430 438,84
Résultat 2019 reporté	-
Solde d'investissement 2020 (A)	69 561,16
RAR recettes 2020 sur 2021	-
RAR dépenses 2020 sur 2021	85 333,22
Solde des RaR (B)	- 85 333,22
Solde de financement A+B	- 15 772,06

- b. AFFECTE les résultats de clôture de l'exercice 2020 pour le budget annexe de la manière suivante :

Affectation du résultat	Assainissement - Non assujetti à la TVA
Résultat de fonctionnement reporté	1 171 511,81
Résultat d'investissement reporté	69 561,16
Excédent de fonctionnement capitalisé	15 772,06

6. BUDGET ASSAINISSEMENT - ASSUJETTI A LA TVA

- a. ARRETE par anticipation du compte administratif les résultats de clôture de l'exercice 2020 de la manière suivante :

Assainissement - Assujetti à la TVA	
Recettes 2020	2 249 233,57
Dépenses 2020	444 673,73
Résultat 2019 reporté	-
Solde de fonctionnement 2020	1 804 559,84
Recettes 2020	685 962,93
Dépenses 2020	459 859,64
Résultat 2019 reporté	-
Solde d'investissement 2020 (A)	226 103,29
RAR recettes 2020 sur 2021	-
RAR dépenses 2020 sur 2021	220 525,99
Solde des RaR (B)	- 220 525,99
Solde de financement A+B	5 577,30

- b. AFFECTE les résultats de clôture de l'exercice 2020 pour le budget annexe de la manière suivante :

Assainissement - Assujetti à la TVA	
Affectation du résultat	
Résultat de fonctionnement reporté	1 804 559,84
Résultat d'investissement reporté	226 103,29
Excédent de fonctionnement capitalisé	-

7. BUDGET ASSAINISSEMENT - DSP

- a. ARRETE par anticipation du compte administratif les résultats de clôture de l'exercice 2020 de la manière suivante :

Assainissement - DSP	
Recettes 2020	3 573 532,28
Dépenses 2020	378 304,46
Résultat 2019 reporté	-
Solde de fonctionnement 2020	3 195 227,82
Recettes 2020	103 321,91
Dépenses 2020	1 611 507,13
Résultat 2019 reporté	-
Solde d'investissement 2020 (A)	- 1 508 185,22
RAR recettes 2020 sur 2021	-
RAR dépenses 2020 sur 2021	1 411 598,52
Solde des RaR (B)	- 1 411 598,52
Solde de financement A+B	- 2 919 783,74

- b. AFFECTE les résultats de clôture de l'exercice 2020 pour le budget annexe de la manière suivante :

Assainissement - DSP	
Affectation du résultat	
Résultat de fonctionnement reporté	275 444,08
Résultat d'investissement reporté	- 1 508 185,22
Excédent de fonctionnement capitalisé	2 919 783,74

8. BUDGET IRVE

- a. ARRETE par anticipation du compte administratif les résultats de clôture de l'exercice 2020 de la manière suivante :

IRVE	
Recettes 2020	55 065,23
Dépenses 2020	45 878,56
Résultat 2019 reporté	-
Solde de fonctionnement 2020	9 186,67
Recettes 2020	403 724,00
Dépenses 2020	550 178,39
Résultat 2019 reporté	-
Solde d'investissement 2020 (A)	- 146 454,39
RAR recettes 2020 sur 2021	346 647,70
RAR dépenses 2020 sur 2021	51 262,83
Solde des RaR (B)	295 384,87
Solde de financement A+B	148 930,48

- b. AFFECTE les résultats de clôture de l'exercice 2020 pour le budget annexe de la manière suivante :

IRVE	
Résultat de fonctionnement reporté	9 186,67
Résultat d'investissement reporté	- 146 454,39
Excédent de fonctionnement capitalisé	-

10 - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE par chapitre le Budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
011	Charges à caractère général	2 883 853,35		2 883 853,35
012	Charges de personnel et frais assimilés	55 530,26		55 530,26
65	Autres charges de gestion courante	125,40		125,40
66	Charges financières	12 750,00		12 750,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 310 000,00		3 310 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	48 195,00		48 195,00
002	Déficit de fonctionnement reporté	52 319,04		52 319,04
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 362 773,05		6 362 773,05
013	Atténuations de charges	1 500,00		1 500,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	16 734,31		16 734,31
75	Autres produits de gestion courante			0,00
77	Produits exceptionnels	54 420,78		54 420,78
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 241 922,96		6 241 922,96
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	48 195,00		48 195,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		6 362 773,05		6 362 773,05
INVESTISSEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
16	Emprunts et dettes assimilées	4 760 000,00		4 760 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 241 922,96		6 241 922,96
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		11 001 922,96		11 001 922,96
16	Emprunts et dettes assimilées	4 760 000,00		4 760 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	3 310 000,00		3 310 000,00
001	Excédent d'investissement reporté	2 931 922,96		2 931 922,96
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		11 001 922,96		11 001 922,96

ADOPTÉE par 70 VOIX POUR

1 ABSTENTION : Monsieur Laurent CARO

11 - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE PÉPINIÈRES

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

1. ADOPTE par chapitre le Budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
011	Charges à caractère général	885 132,67		885 132,67
012	Charges de personnel et frais assimilés	18 140,00		18 140,00
65	Autres charges de gestion courante	329 709,00		329 709,00
66	Charges financières	1 500,00		1 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	45 000,00		45 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 279 481,67	0,00	1 279 481,67
013	Atténuations de charges	18 140,00		18 140,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	6 000,00		6 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 180 511,55		1 180 511,55
77	Produits exceptionnels			0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 900,00		1 900,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	72 930,12		72 930,12
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 279 481,67	0,00	1 279 481,67

INVESTISSEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	21 000,00		21 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)			0,00
21	Immobilisations corporelles	917 000,00	38 646,04	955 646,04
23	Immobilisations en cours		1 900,00	1 900,00
27	Autres immobilisations financières		607,91	607,91
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 900,00		1 900,00
001	Déficit d'investissement reporté			0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		939 900,00	41 153,95	981 053,95
021	Virement de la section de fonctionnement (recettes)			0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	45 000,00		45 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	886 466,43		886 466,43
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00		5 000,00
001	Excédent d'investissement reporté	44 587,52		44 587,52
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		981 053,95	0,00	981 053,95

2. AUTORISE le versement de subvention d'équilibre depuis le budget principal

- a. Fonctionnement : 431 585,46 €,
 b. Investissement : 699 266.43€.

ADOPTÉE par 70 VOIX POUR

1 ABSTENTION : Monsieur Laurent CARO

12 - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE GEMAPI

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

- ADOPTE par chapitre le Budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
011	Charges à caractère général	56 756,00		56 756,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	99 112,00		99 112,00
014	Atténuations de produits	50 000,00		50 000,00
65	Autres charges de gestion courante	4 998 776,76		4 998 776,76
023	Virement à la section d'investissement	93 307,00		93 307,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		5 297 951,76	0,00	5 297 951,76
013	Atténuations de charges	652,80		652,80
73	Impôts et taxes	5 228 000,00		5 228 000,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	69 298,96		69 298,96
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		5 297 951,76	0,00	5 297 951,76

INVESTISSEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
204	Subventions d'équipement versées	35 000,00		35 000,00
21	Immobilisations corporelles	58 307,00		58 307,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		93 307,00		93 307,00
021	Virement de la section de fonctionnement	93 307,00		93 307,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		93 307,00		93 307,00

ADOPTÉE par 70 VOIX POUR

1 ABSTENTION : Monsieur Laurent CARO

13 - VOTE DU PRODUIT 2021 - TAXE GEMAPI

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE le versement, au titre de l'année 2021, des montants suivants aux trois syndicats de rivière auxquels la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a transféré la compétence :
 - 488 584,98€ au Syndicat de l'Orge (dont 56 017,98€ de régularisation sur les exercices antérieurs),
 - 2 959 060,31€ au SIAHVY,
 - 1 550 845,00 € au SIAVB ;
- FIXE pour l'année 2021 le produit attendu de la taxe GEMAPI à 5 228 000€ ;
- AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision, à la notifier aux services préfectoraux et à engager toutes les démarches nécessaires dans ce domaine.

14 - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

1. ADOPTE par chapitre le Budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
011	Charges à caractère général	83 451,00		83 451,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	158 128,00		158 128,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	26 000,00		26 000,00
67	Charges exceptionnelles	105 000,00		105 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 824 500,56		2 824 500,56
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00		100 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement			0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 297 179,56	0,00	3 297 179,56
013	Atténuations de charges	2 400,00		2 400,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 676 704,00		1 676 704,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	900,00		900,00
002	Excédent antérieur reporté	1 617 175,56		1 617 175,56
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 297 179,56	0,00	3 297 179,56

INVESTISSEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
16	Emprunts et dettes assimilées	400 000,00		400 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	719 437,20	108 614,67	828 051,87
21	Immobilisations corporelles	5 497 005,19	710 279,43	6 207 284,62
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	900,00		900,00
001	Déficit d'investissement reporté	1 572 282,36		1 572 282,36
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		8 189 624,75	818 894,10	9 008 518,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	391 176,46		391 176,46
16	Emprunts et dettes assimilées	3 692 841,83	2 000 000,00	5 692 841,83
021	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	2 824 500,56		2 824 500,56
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	100 000,00		100 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		7 008 518,85	2 000 000,00	9 008 518,85

ADOPTÉE par 70 VOIX POUR

1 ABSTENTION : Monsieur Laurent CARO

15 - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT EN DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

1. ADOPTE par chapitre le Budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
011	Charges à caractère général	343 600,00		343 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	630 737,60		630 737,60
65	Autres charges de gestion courante	457 869,00		457 869,00
66	Charges financières	272 850,00		272 850,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 315 000,00		1 315 000,00
023	Virement à la section d'investissement	3 569 449,89		3 569 449,89
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		6 589 506,49	0,00	6 589 506,49
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	4 916 529,45		4 916 529,45
77	Produits exceptionnels	847 532,96		847 532,96
002	Excédent de fonctionnement reporté	275 444,08		275 444,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	550 000,00		550 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		6 589 506,49	0,00	6 589 506,49

INVESTISSEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 142 558,32		1 142 558,32
16	Emprunts et dettes assimilées	1 172 921,50		1 172 921,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	838 463,94	9 800,00	848 263,94
21	Immobilisations corporelles	12 289 986,90	1 397 577,72	13 687 564,62
23	Immobilisations en cours	232 329,42	4 220,80	236 550,22
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	550 000,00		550 000,00
001	Déficit d'investissement reporté	1 508 185,22		1 508 185,22
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		17 734 445,30	1 411 598,52	19 146 043,82
021	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	3 569 449,89		3 569 449,89
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 315 000,00		1 315 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 919 783,74		2 919 783,74
13	Subventions d'investissement (reçues)	2 932 510,00		2 932 510,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 409 300,19		8 409 300,19
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		19 146 043,82	0,00	19 146 043,82

ADOPTÉE par 70 VOIX POUR

1 ABSTENTION : Monsieur Laurent CARO

16 - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT EN RÉGIES NON ASSUJETTIES À LA TVA

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

1. ADOPTE par chapitre le Budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
011	Charges à caractère général	441 971,00		441 971,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	398 977,25		398 977,25
65	Autres charges de gestion courante	86 086,00		86 086,00
66	Charges financières	30 000,00		30 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	802 000,00		802 000,00
023	Virement à la section d'investissement	1 707 606,56		1 707 606,56
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		3 466 640,81	0,00	3 466 640,81
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 045 129,00		2 045 129,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 171 511,81		1 171 511,81
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	250 000,00		250 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		3 466 640,81	0,00	3 466 640,81

INVESTISSEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	779 583,00		779 583,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	173 918,00		173 918,00
21	Immobilisations corporelles	5 961 654,14	85 333,22	6 046 987,36
23	Immobilisations en cours			0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	250 000,00		250 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		7 165 155,14	85 333,22	7 250 488,36
021	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	1 707 606,56		1 707 606,56
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	802 000,00		802 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	15 772,06		15 772,06
13	Subventions d'investissement (reçues)			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 655 548,58		4 655 548,58
001	Excédent d'investissement reporté	69 561,16		69 561,16
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		7 250 488,36	0,00	7 250 488,36

ADOPTÉE par 70 VOIX POUR

1 ABSTENTION : Monsieur Laurent CARO

17 - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT EN RÉGIES ASSUJETTIES À LA TVA

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

1. ADOPTE par chapitre le Budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
011	Charges à caractère général	775 664,00		775 664,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	296 853,20		296 853,20
65	Autres charges de gestion courante	49 129,00		49 129,00
66	Charges financières	47 000,00		47 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	605 000,00		605 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 369 771,64		2 369 771,64
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		4 143 417,84	0,00	4 143 417,84
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 188 858,00		2 188 858,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 804 559,84		1 804 559,84
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 000,00		150 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		4 143 417,84	0,00	4 143 417,84

INVESTISSEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
10	Dotations, fonds divers et réserves			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 015 300,00		1 015 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	8 476,50		8 476,50
21	Immobilisations corporelles	2 120 385,11	220 525,99	2 340 911,10
23	Immobilisations en cours			0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	150 000,00		150 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 294 161,61	220 525,99	3 514 687,60
021	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	2 369 771,64		2 369 771,64
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	605 000,00		605 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	313 812,67		313 812,67
001	Excédent d'investissement reporté	226 103,29		226 103,29
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		3 514 687,60	0,00	3 514 687,60

ADOPTÉE par 70 VOIX POUR

1 ABSTENTION : Monsieur Laurent CARO

18 - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DES VÉHICULES ELECTRIQUES

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

1. ADOPTE par chapitre le Budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
011	Charges à caractère général	68 950,00		68 950,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			0,00
65	Autres charges de gestion courante			0,00
66	Charges financières			0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 000,00		50 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		118 950,00	0,00	118 950,00
013	Atténuations de charges			0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 000,00		10 000,00
75	Autres produits de gestion courante			0,00
77	Produits exceptionnels	99 763,33		99 763,33
002	Excédent de fonctionnement reporté	9 186,67		
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		118 950,00	0,00	118 950,00

INVESTISSEMENT				
Chapitre		Crédits 2021	RAR	Budgété 2021
001	Déficit d'investissement reporté	146 454,39		146 454,39
21	Immobilisations corporelles	208 710,48	51 262,83	259 973,31
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		355 164,87	51 262,83	406 427,70
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	50 000,00		50 000,00
13	Excédent d'investissement reporté	9 780,00	346 647,70	356 427,70
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		59 780,00	346 647,70	406 427,70

2. AUTORISE le versement d'une subvention d'équilibre en section de fonctionnement de 99 763.33 € depuis le budget principal.

ADOPTÉE par 70 VOIX POUR

- 1 ABSTENTION : Monsieur Laurent CARO

19 - BUDGET PRIMITIF 2021 - BUDGET ANNEXE ORDURES MÉNAGÈRES

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

- ADOPTE par chapitre le Budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

FONCTIONNEMENT		
Chapitre		Budgété 2021
011	Charges à caractère général	13 735 995,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	299 663,19
014	Atténuations de produits	19 700 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00
023	Virement à la section d'investissement	516 667,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		34 352 325,19
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	30 698,00
73	Impôts et taxes	32 933 194,19
74	Dotations et participations	1 388 433,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		34 352 325,19

INVESTISSEMENT		
Chapitre		Budgété 2021
21	Immobilisations corporelles	720 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		720 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	103 333,00
021	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	516 667,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	100 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		720 000,00

ADOPTÉE par 67 VOIX POUR

1 CONTRE : Monsieur Didier PERRIER

3 ABSTENTIONS : Monsieur Laurent CARO, Madame Françoise FERNANDES, Monsieur Richard TRINQUIER

20 - VOTE DES TAUX 2021 - TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- DECIDE de fixer les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2021 aux valeurs suivantes :

Communes	Taux
BALLAINVILLIERS	6,85%
BURES-SUR-YVETTE	6,12%
CHAMPLAN	4,73%
CHILLY-MAZARIN	5,30%
EPINAY-SUR-ORGE	8,92%
GIF-SUR-YVETTE	5,59%
GOMETZ-LE-CHATEL	8,40%
IGNY	6,92%
LA VILLE DU BOIS	6,85%
LES ULIS	3,87%
LINAS	6,85%
LONGJUMEAU	5,81%
MARCOUSSIS	10,08%
MASSY	3,47%
MONTLHERY	6,85%
NOZAY	6,62%
ORSAY	5,46%
PALaiseau	4,56%
SACLAY	5,37%
SAINT-AUBIN	4,05%
SAULX-LES-CHARTREUX	9,93%
VAUHALLAN	8,87%
VERRIERES-LE-BUISSON	5,37%
VILLEBON SUR YVETTE	3,42%
VILLEJUST	4,54%
VILLIERS-LE-BACLE	8,28%
WISSOUS	5,05%

2. DECIDE de numérotter les zonages de TEOM de la manière suivante :

Commune	numéro de zone de perception
CHILLY-MAZARIN	19
MASSY	20
VERRIERES-LE-BUISSON	21
WISSOUS	22
EPINAY-SUR-ORGE	23
MARCOUSSIS	24
SAULX-LES-CHARTREUX	25
NOZAY	26

ADOPTÉE par 63 VOIX POUR

2 CONTRE : Monsieur Didier PERRIER, Monsieur Stéphane BAZILE

9 ABSTENTIONS : Monsieur Vincent DELAHAYE, Monsieur Roger DEL NEGRO, Madame Hella KRIBI-ROMDHANE, Madame Karine CASAL DIT ESTEBAN, Monsieur Vincent HULIN, Monsieur Jean-Paul MORDEFROID, Monsieur François Guy TRÉBULLE, Madame Françoise FERNANDES, Monsieur Richard TRINQUIER

21 - BURES-SUR-YVETTE : CONVENTION FINANCIÈRE D'ÉTALEMENT DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2021

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

1. APPROUVE les termes de la convention de créance avec la commune de Bures-sur-Yvette ;
2. AUTORISE le Président à signer la convention de créance avec la commune de Bures-sur-Yvette, ses éventuels avenants ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;
3. DIT que les crédits sont inscrits au budget.

ADOPTÉE par 49 VOIX POUR

23 ABSTENTIONS : Monsieur Jean-Pierre CRUSE, Madame Karine GREMION, Monsieur Dominique LACAMBRE, Madame Rafika REZGUI, Madame Muriel DORLAND, Monsieur Vincent GALLET, Monsieur Clovis CASSAN , Monsieur Lodovico CASSINARI, Madame Sarah JAUBERT, Monsieur Gabriel LAUMOSNE, Madame Françoise MARHUENDA, Madame Délila M'HENNI, Madame Catherine DELAITRE, Monsieur Olivier THOMAS, Monsieur Roger DEL NEGRO, Madame Hella KRIBI-ROMDHANE, Madame Martine CHARVIN , Madame Elisabeth DELAMOYE , Monsieur Philippe ESCANDE , Monsieur David ROS, Monsieur Laurent CARO, Monsieur Vincent HULIN, Monsieur Guillaume VALOIS

22 - LA VILLE DU BOIS : GARANTIE D'EMPRUNT CONTRACTÉ PAR LE BAILLEUR LES RESIDENCES SA HLM EN VUE DE L'ACQUISITION-AMÉLIORATION DE 21 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX SITUÉS 13 RUE GAILLARD

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE d'accorder une garantie d'emprunts à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant maximum de 2 142 950 euros, souscrit par l'Emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt n°117826 constitué de 8 lignes de prêt ;

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

2. DIT que la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité ;
3. DIT que, sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay s'engage, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement ;
4. ENGAGE la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, pendant la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.

23 - LONGJUMEAU : SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT COMMUNAL - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS - TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS COMMUNAUX (AD'AP)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE les termes de la convention de fonds de concours avec la commune de Longjumeau pour des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux (AD'AP) ;
2. AUTORISE le Président à signer la convention de fonds de concours ci-annexée avec la commune de Longjumeau, ses éventuels avenants ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;
3. DIT que les crédits sont inscrits au budget.

24 - SAINT-AUBIN : SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT COMMUNAL - CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS POUR DIVERS INVESTISSEMENTS COMMUNAUX

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE les termes de la convention de fonds de concours avec la commune de Saint-Aubin pour divers investissements communaux en 2021 ;
2. AUTORISE le Président à signer la convention de fonds de concours ci-annexée avec la commune de Saint-Aubin, ses éventuels avenants ainsi que tous documents relatifs à cette affaire ;
3. DIT que les crédits sont inscrits au budget.

25 - GIF-SUR-YVETTE : AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC N°2000048 RELATIFS AUX SERVICES DE TRANSPORTS DE PROXIMITÉ SUR LE TERRITOIRE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 au lot 1 au marché public n°2000048 et tout document afférant ;
2. DIT que l'évolution des trois circuits des navettes à Gif-sur-Yvette, hors participation de la commune de Gif-sur-Yvette, engendre une dépense supplémentaire d'un montant de 32 245,25 € HT soit 35 709,02 € TTC, pour la durée restante du marché public soit jusqu'au 31 décembre 2021 ;
3. DIT que cette incidence financière sera inscrite au budget des exercices concernés.

26 - CONVENTIONS AVEC LES COMMUNES DE BALLAINVILLIERS, CHAMPLAN, CHILLY-MAZARIN, EPINAY-SUR-ORGE, GIF-SUR-YVETTE, LA VILLE DU BOIS, LONGJUMEAU, MASSY, PALAISEAU, VILLEBON-SUR-YVETTE, VILLEJUST ET L'EPT GRAND ORLY SEINE BIÈVRE POUR MORANGIS, RELATIVES AU FINANCEMENT DES SERVICES DE TRANSPORTS DE PROXIMITÉ SUR LE TERRITOIRE POUR L'ANNÉE 2021

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. AUTORISE le Président à signer les conventions bilatérales de financement entre la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et les communes pour le versement des participations des communes au fonctionnement du réseau des Navettes ;
2. DIT que le montant versé par les communes à la Communauté d'agglomération Paris-Saclay s'élève au total à 641 924,19€ TTC pour la durée du marché public soit jusqu'au 31 décembre 2021 ;
3. DIT que le détail par commune est de :

Ballainvilliers	9 156,93€	La Ville du Bois	18 101,00€
Longjumeau	82 415,48€	Massy	95 511,49€
Morangis	114 464,19€	Villejust	8 023,11€
Champlan	28 348,33€	Villebon-sur-Yvette	5 081,30€
Chilly-Mazarin	46 797,98€	Gif-sur-Yvette	75 668,37€
Épinay-sur-Orge	20 860,09€	Palaiseau	137 495,92€

4. DIT que les recettes sont inscrites au budget de l'année concernée, chapitres et fonctions nécessaires.

27 - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC CAPS TRÈS HAUT DÉBIT : AVENANT N°5 AVEC ORANGE CONCESSIONS

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE les termes de l'avenant n°5, ci-annexé, à la convention de concession du réseau de communications électroniques à « Très Haut Débit » avec CAPS Très Haut Débit ;
2. AUTORISE le Président à signer l'avenant n°5 et tous les documents afférents à ce dossier.

28 - PROLONGATION ET ADAPTATION DES MESURES DE SOUTIEN EXCEPTIONNEL AUX ENTREPRISES DANS LE CONTEXTE DE PANDÉMIE COVID-19

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE les termes de la présente délibération relative à la prise en charge des loyers professionnels des petites entreprises du territoire communautaire impactées économiquement par la crise du Covid-19 ;
2. ACCORDE une aide financière exceptionnelle aux Petites Entreprises du territoire communautaire permettant de couvrir pendant la période de fermeture administrative de « tous les lieux recevant du

public non indispensables à la vie de la Nation », tout ou partie de leurs loyers ou échéance d'emprunt immobilier selon les critères d'éligibilité, modalités d'instruction et montants établis en annexe de la présente délibération ;

3. AUTORISE le Président à signer tous document relatif à la mise en œuvre de ce dispositif d'aide exceptionnelle ;
4. DIT que les crédits seront imputés au chapitre 6745 du budget principal, pour l'exercice 2021.

29 - MASSY : AVENANT N°5 AU MARCHÉ PUBLIC N°1700052 RELATIF À LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE l'avenant n°5 au marché public n°1700052, ci-annexé, relatif à la collecte séparative des déchets ménagers et assimilés sur les communes de Chilly-Mazarin, Massy, Verrières-le-Buisson et Wissous afin d'ajuster le marché public concernant de prestation supplémentaire sur la ville de Massy ;
2. AUTORISE le Président à signer l'avenant n°5 et tous les documents relatifs à cette affaire ;
3. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année concernée, fonction, chapitre et article nécessaires.

30 - CONVENTION DE COLLECTE SÉPARÉE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES MÉNAGERS (DEEE) AVEC OCAD3E

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE les termes de la convention, ci-annexée, entre la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et OCAD3E pour la gestion de la collecte séparée des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques ménagers (DEEE) ;
2. APPROUVE les termes de la convention, ci-annexée, entre la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et Ecosystem pour la reprise des lampes usagées collectées par les Communes ;
3. DIT que les crédits sont inscrits au budget 2021 et suivants de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay ;
4. AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

31 - ADOPTION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

1. DECIDE d'adopter au 1^{er} avril 2021 le tableau des emplois figurant en annexe n°1 ;
2. PRECISE que les emplois de catégorie A et B figurant en annexe n°2 peuvent, si la nature des fonctions ou les besoins du service le justifient ou lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes, être pourvus par des agents contractuels sur le fondement de l'article L.3-3 2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 susvisée.

ADOPTÉE par 70 VOIX POUR

1 ABSTENTION : Monsieur Laurent CARO

32 - CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA RÉVISION DU SCHÉMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL DES CIRCULATIONS DOUCES ET DES PLANS VÉLOS COMMUNAUX

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE la convention constitutive du groupement de commandes ;
2. AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention ci-annexée ;
3. DIT que les crédits sont prévus au budget 2021.

33 - FIXATION DES TARIFS POUR LE TOUR PARIS-SACLAY 2021

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de fixer les tarifs d'inscription pour le Tour Paris-Saclay en VTT 2021, comme suit :
 - Inscriptions (jusqu'au samedi 5 juin 2021) :
Randonnées de 9 km, 30 km et 45 km : 5 euros
Randonnée de 60 km : 7 euros
 - Inscriptions le jour J (dimanche 6 juin 2021) :
Randonnées de 9 km, 30 km et 45 km : 7 euros
Randonnée de 60 km : 9 euros
 - Enfants de moins de 12 ans et partenaires : gratuit

34 - PROTOCOLE DE RACHAT DU PARC DE COMPTEURS D'EAU POTABLE SUR LES COMMUNES DE CHILLY-MAZARIN, EPINAY-SUR-ORGE, GIF-SUR-YVETTE, LES ULIS, LONGJUMEAU, SACLAY, SAINT-AUBIN, SAULX-LES-CHARTREUX, VAUHALLAN, VILLIERS-LE-BÂCLE, VILLEBON-SUR-YVETTE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE le protocole de rachat du parc compteurs d'eau potable sur les communes de Chilly Mazarin, Epinay-sur-Orge, Gif-sur-Yvette, Les Ulis, Longjumeau, Saclay, Saint-Aubin, Saulx-les-Chartreux, Vauhallan, Villiers-le-Bâcle, Villebon-sur-Yvette ;
2. DIT que les crédits sont inscrits au budget annexe eau potable de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay ;
3. AUTORISE le président à signer ledit protocole.

35 - CHILLY-MAZARIN : AVENANT N°2 AU CONTRAT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC EAU POTABLE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE les termes de l'avenant n°2 au contrat de Délégation de Service Public de l'eau potable sur le territoire de la commune de Chilly-Mazarin et ses annexes ;
2. AUTORISE le président à signer l'avenant n°2 ainsi que tout acte correspondant à son exécution.

36 - AVENANT N°1 À LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC PORTANT SUR LA GESTION ET L'ANIMATION DES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES DE GIF-SUR-YVETTE, ORSAY, PALAISEAU ET VILLEBON-SUR-YVETTE AVEC LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE WELCOME IN PARIS-SACLAY ENTREPRISES (SPL WIPSE)

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE l'avenant n°1 relatif au contrat de délégation de service public sur la commercialisation, la gestion et l'exploitation des pépinières d'entreprises de Gif-sur-Yvette, Orsay, Palaiseau et Villebon-sur-Yvette ;
2. AUTORISE le président à signer l'avenant n°1 relatif au contrat de délégation de service public sur la commercialisation, la gestion et l'exploitation des pépinières d'entreprises de Gif-sur-Yvette, Orsay, Palaiseau et Villebon-sur-Yvette ;
3. DIT que les dépenses nécessaires à l'indemnisation de la SPL WIPSE seront inscrites au budget de l'année concernée, fonction, chapitre et articles nécessaires.

37 - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC À LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE WELCOME IN PARIS-SACLAY ENTREPRISES (SPL WIPSE) PORTANT SUR LA COMMERCIALISATION, LA GESTION ET L'EXPLOITATION DES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES DE GIF-SUR-YVETTE, ORSAY, PALAISEAU ET VILLEBON-SUR-YVETTE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE le principe du recours à une délégation de service public à la société publique locale WIPSE portant sur la commercialisation, la gestion et l'exploitation des pépinières d'entreprises de Gif-sur-Yvette, Orsay, Palaiseau, et Villebon-sur-Yvette
2. APPROUVE les principales caractéristiques des prestations que devra assurer le futur délégataire décrites dans le rapport annexé ;
3. AUTORISE le président à engager la procédure de délégation de service public, les démarches à accomplir, tous les actes préparatoires nécessaires à la passation et à l'attribution de cette convention et à prendre toutes décisions utiles à l'exécution de la présente délibération.

38 - TARIFS 2021 : ESPACES DE COWORKING ' LE 21 ' À ORSAY

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. DECIDE de fixer les tarifs 2021 des espaces de travail du « 21 » comme suit :

Tarifs HT de l'espace de coworking « le 21 » pour l'année 2021

FORMULES	DETAIL DE L'OFFRE	LE 30 - TARIFS HT 2021	LE 21 - TARIFS HT 2021
Networker Nomade	Carnet 30 heures (accès évènements + espaces de vie)	70€	70€
	Carnet 50 heures (accès évènements + espaces de vie)	105€	105€
	Accès 1/2 journée	9€	9€
	Accès journée	16€	16€
Networker Résident	Accès évènements + salle de réunion ½ journée/mois	185€/mois	185€/mois
Domiciliation	Domiciliation commerciale	50€/mois	50€/mois
Salle de réunion 3 personnes	2 heures ½ journée Journée	-	30€ 45€ 80€

Salle de réunion 6 personnes (salle de créativité)	2 heures	25€	-
	½ journée	35€	
	Journée	65€	
Salle de réunion 8 personnes	2 heures	55€	55€
	½ journée	75€	75€
	Journée	135€	135€
Salle de réunion 12 personnes	2 heures	-	70€
	½ journée	-	115€
	Journée	-	200€
Salle de réunion 20 personnes (palier)	2 heures	-	140€
	½ journée	-	190€
	Journée	-	330€
Salle de réunion 24 personnes	2 heures	-	-
	½ journée	170€	-
	Journée	340€	-
Salle du conseil (équipée, avec régie)	2 heures	-	-
	½ journée	-	800€
	Journée	-	1 500€
Salle de pitch	2 heures	-	100€
	½ journée	-	150€
	Journée	-	280€
Salle de créativité	2 heures	-	150€
	½ journée	-	250€
	Journée	-	450€
Lieux de vie	Privatisation des espaces pour évènements Salle ressources (1/2j) Salle à manger (1/2 j)	Sur demande	Sur demande
Bureaux de passage	2 heures ½ journée journée	20€ 35€ 65€	-
Tarif étudiant	Coworking forfait mensuel (ttc)	15€	15€
Tarif structures ESS		-	- 30% sur tarifs

39 - MASSY : CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DES TRAVAUX DE DÉVOIEMENT DE RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT NÉCESSAIRE À LA RÉALISATION DE L'OUVRAGE ANNEXE N°10 DE LA LIGNE 18 DU GRAND PARIS EXPRESS

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

1. APPROUVE la convention n°2017CONV297S02 subséquente à la convention cadre N°2017CONV049 relative au financement des travaux de dévoiement des réseaux d'assainissement de la ville de Massy nécessaire à la réalisation de l'ouvrage annexe n°10 de la ligne 18 du Grand Paris Express ;
2. AUTORISE le président à signer ladite convention et tous les documents relatifs à cette affaire ;
3. DIT que les crédits sont inscrits au budget annexe assainissement de la Communauté Paris Saclay avant remboursement par la Société du Grand Paris.

40 - AVENANT N°2 AU MARCHÉ PUBLIC N°1700050 LOT 4 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉFECTION ET D'ENTRETIEN DES VOIRIES ET ESPACES PUBLICS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

1. APPROUVE l'avenant n° 2 au marché public n° 1700050 - lot 4 ci-annexé, relatif au transfert de la société COLAS Ile de France à la société COLAS France et à l'intégration de prix nouveaux au bordereau des prix du marché initial ;
2. AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 et tous documents relatifs à cette affaire ;
3. DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année concernée, fonction, chapitre et article nécessaires.

ADOPTÉE par 70 VOIX POUR

Pas pris part au vote : Madame Rafika REZGUI

41 - CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT : DÉSIGNATION DES MEMBRES

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

1. FIXE la composition du Conseil de développement selon la liste nominative des personnes physiques comme suit :

1. Collège des territoires (27) = 27

Ballainvilliers	Dominique HUET, conseiller délégué aux budgets et aux subventions
Bures-sur-Yvette	Cécile PREVOT, adjointe au maire en charge du commerce
Champlan	Jean-Michel REY, 1 ^{er} adjoint aux finances et aux budgets
Chilly-Mazarin	Christian PROPONET, maire adjoint chargé de l'Aménagement urbain et des Mobilités
Epinay-sur-Orge	Nathan FABBRO, adjoint au maire d'Epinay-sur-Orge, étudiant
Gif-sur-Yvette	Paul LABROGÈRE, directeur général de l'IRT System X
Gometz-le-Châtel	Cécile DUCHEMIN, maire adjointe chargée de la vie associative et de la communication
Igny	Lisa ROY, étudiante
La Ville du Bois	Nicole LEBON, retraitée commissaire aux comptes Carrefour, élue municipale
Les Ulis	Bernard CHARPENET, président de l'UAU-Union des Associations des Ulis
Linas	Dominique DAVID, conseiller délégué aux transports
Longjumeau	Jean-Louis HEQUIN, conseiller en charge du commerce et du développement local
Marcoussis	Jérôme CAUET, premier adjoint de la commune
Massy	Anne BRODU, maire-adjointe en charge de la démocratie locale et des services aux usagers
Montlhéry	Cécile DEKIMECHE, conseillère municipale
Nozay	Laurence RENAUD, adjointe à la culture et à l'évènementiel
Orsay	Abdelhamid MELLOUK, société civile, professeur des universités, co-président d'un hub de Systém@tic sur la science des données et l'intelligence artificielle, directeur d'une filière ingénieur et président du CoPIL du Césif d'Orsay
Palaiseau	Isabelle LHUILLIER, consultante RH
Saclay	Nathalie ROUSSEAU, professeur de mathématiques
Saint-Aubin	Pascale BEAUCHENE, conseillère municipale
Saulx-les-Chartreux	Flora BABOUCHE, adjointe en charge du scolaire
Vauhallan	Pascal NAWROCKI, 1 ^{er} adjoint chargé du développement économique
Verrières le Buisson	Grégory BOZEC, conseiller municipal
Villebon-sur-Yvette	Daniel GAUTIER, ancien maire adjoint, ancien VP du SIAHVY, ancien directeur d'école
Villejust	Isabelle FLORY, ancienne directrice Europe chez Intel
Villiers-le-Bâcle	Fatima BAKHTI, société civile
Wissous	Pierre SÉGUIN, adjoint au maire délégué aux marchés publics et aux relations avec la communauté d'Agglomération Paris Saclay

2. Collège des forces vives (10-14) = 14

ADEZAC	Patrick BAYLE (Président)
Carrefour	Quentin BARDET (Directeur de la transformation RH et des projets transverses)
CPME Essonne	Elisabeth BUSSENAULT (VP CPME91 en charge de l'entrepreneuriat au féminin)
EDF R&D	Hatem MARZOUK (Directeur du site)
French Tech Paris Saclay	Arnaud PELTIER (Co- président)
JM BRUNEAU	Lara LE GAL (DRH)
Les Résidences Yvelines Essonne	Audrey GROS (directrice Agence Paris Saclay)
NOKIA Networks France	Sophie BERMOND (TC Head en charge du centre technologie Nokia PS)
Orange	Jean-Luc CALONNE
POLVI	Bénédicte FIGHEIRA (Vice-Présidente)
RATP	Isabelle BELLANGER (Directrice Agence 94/91)
Science Accueil	Jean BERTSCH
Systematic Paris Région	Karine JACQ (Directrice Générale)
Essonne Développement	Caroline MERCIER VERNEREY

3. Collège des institutionnels (10-14) = 11

CCIE	Jean-Marc MORANDI (Trésorier adjoint)
CEA	Raphaël LECOMTE (Directeur Général)
Chambre interdépartementale d'agriculture IDF	Pierre BOT (membre de la Commission Territoires à La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France et agriculteur à Montainville)
Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Essonne	Virginie VALLEE (Directrice territoriale)
ENS Paris Saclay	Véronique RAOULT
EPAPS	Julie TISSOT (Directrice RSE & Développement Durable)
Ile de Science	François MOLHO (Président)
IPP (I-Polytechnique-Paris)	Catherine GAUDY
Opéra de Massy	Philippe BELLOT
Synchrotron Soleil	Jean DAILLANT
Université Paris Saclay	Jane LECOMTE (Vice-Présidente du Développement soutenable de l'Université Paris Saclay)

4. Collège des personnes qualifiées (4-8) = 5

Laurent MUNEROT	Président de la CMA 91
Nora FRAISSE	Fondatrice et Présidente de l'association « Marion, la main tendue »
Guy BONNEAU	Président de l'AISH (Association pour l'Insertion Sociale par l'Habitat)
Corinne BOREL	Chargée de mission Innovation et valorisation de la recherche au MESRI
Denis DUCHEMIN	Président des Potagers et de la Conserverie de Marcoussis

ADOPTÉE par 70 VOIX POUR

Pas pris part au vote : Monsieur Laurent CARO

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Le présent extrait a été affiché au 1 Rue Jean Rostand à Orsay, siège de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay, en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les délibérations sont consultables au siège de la communauté d'agglomération, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 en prenant contact avec le secrétariat général au 01 69 35 69 59 ou par mail à l'adresse suivante : secretariat.general@paris-saclay.com.

Fait à Orsay, le 7 avril 2021

Le Président,
Maire de Palaiseau


Grégoire de Lasteyrie

